



reconquête industrielle et des services publics

Avec la réduction hebdomadaire du temps de travail à 32h : 4 millions d'emploi pourraient être créés soit 68 milliards d'euros de ressources supplémentaires pour l'Assurance-Chômage ! Et des centaines de milliers d'autres sont revendiqués dans de nombreux secteurs en lutte comme dans la santé, à la SNCF, dans les collectivités locales !



interdiction des heures supplémentaires et arrêt des exonérations

Alors que le patronat veut augmenter le temps de travail, les heures supplémentaires représentent chaque année 500 000 emplois ! Pire, il a été gavé d'aides publiques et d'exonération de cotisations sociales sans aucune contrepartie en terme d'emploi. L'arrêt de ces mesures apporterait 13.5 milliards d'euros dans le budget de l'Assurance-Chômage !



titularisation des précaires et lutte contre le recours aux contrats courts

En attaquant l'indemnisation chômage des travailleurs précaires, le gouvernement affirme lutter contre les contrats courts ! C'est scandaleux puisque c'est le patronat qui en abusent pour répondre à des besoins qui sont pourtant permanents. Le CDI doit être la norme et les contrats courts combattus par un système de sur-cotisation qui apporterait 5 milliards d'euros au budget de l'Assurance-Chômage.

Les prix augmentent, le patronat détruit les emplois, précarise les travailleurs, organise le chômage de masse et le gouvernement réduit l'assurance chômage.

Y'en a marre !

Je veux vivre dignement avec un travail et un salaire correct !



JE NE VEUX PLUS SUBIR : J'ADHERE A LA CGT

NOM ET PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

ADRESSE MAIL :

UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS CGT DU NORD 254 Boulevard de l'Usine CS 20111 LILLE CEDEX
E-mail : coordination@cgt59.fr